

AR Prefecture

063-216304337-20260321-DEL_12_2026-DE
Reçu le 23/03/2026
Publié le 23/03/2026

COMMUNE de TORTEBESSE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 7
En exercice : 7
Qui ont pris part à la délibération : 7
Dont pouvoirs : 0

L'an **deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars** le Conseil Municipal de la commune de **TORTEBESSE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme BONY Yannick, Maire**

Étaient présents : ARNAUD Michel, Yannick BONY, Gilles BOULAY, BORDERIE Fabrice, Pierre GIACOMELLO LAFONT Marie-Pierre, Danielle ROUX.

Étaient absents excusés :

Secrétaire : Mme LAFONT Marie-Pierre

Délibération 12/2026 :

OBJET : Election des adjoints au maire.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 7

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : .7

Majorité absolue : 4

Ont obtenu :

– Liste de BOULAY Gilles, Sept voix (7 voix)

La liste de BOULAY Gilles ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés adjoints au maire :

- M. BOULAY Gilles 1er adjoint
- Mme ROUX Danielle 2ème adjoint

Et sont immédiatement installés.

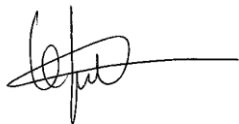
Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Pour copie conforme

AR Prefecture

063-216304337-20260321-DEL_12_2026-DE
Reçu le 23/03/2026
Publié le 23/03/2026

La secrétaire de séance

LAFONT Marie-Pierre



Le Maire

Y. BONY

